

LE REMBOURSEMENT DES CHARGES EST DEvenu REALITE !

Engagé dès 2010 par l'Association, et acté par le Protocole d'accord signé avec GECINA le 20 Juin 2012, le processus de remboursement des charges indûment perçues de 2005 à 2008 **a été concrétisé** par réduction par GECINA des loyers de Décembre 2012 de chaque locataire.

Tous les locataires de la résidence, membres ou non de l'Association, ont ainsi pu profiter d'une réduction ce mois-ci allant de 45 € pour un parking à 600 € environ pour les plus grands appartements.

L'Association prouve ainsi son efficacité dans son rôle de défenseur positif des intérêts de tous, et remercie sa Présidente, Mme Béatrice RIEY, et tous ceux qui ont contribué par leurs efforts à ce succès.

SAPIN DE NOEL

L'installation du sapin de Noël dans le jardin était une tradition ancienne qui avait été maintenue par GECINA, cette dépense ne relevant toutefois d'aucune obligation légale. Dans un contexte de recherches d'économies, notre bailleur a décidé d'abandonner cette installation ponctuelle.

L'Association a choisi de ne pas rompre la tradition dans notre Résidence, et de **prendre à sa charge l'installation**, avec l'accord de GECINA, qui a accepté d'en subventionner le coût à hauteur d'environ 10 %.

Comme les années passées, les décorations et boules seront fournies par le gardien que nous remercions à cette occasion de son investissement à l'agrément l'immeuble.

Cette installation sera confiée aux prestataires agréés par GECINA : elle devrait être **réalisée** lors de la diffusion de « La Lettre ».

RENOUVELLEMENT DES BAUX

De nombreux locataires sont confrontés à des propositions de renouvellement de leur bail avec des augmentations très élevées, dans un contexte législatif et réglementaire complexe et instable.

L'Association rappelle qu'elle dispose, au profit de ses membres, de tous les textes applicables, des informations ad hoc sur les procédures (notamment la Commission départementale de conciliation) et des références de loyers utiles pour permettre aux locataires concernés de **défendre leurs intérêts**.

L'Association travaille sur de multiples sujets touchant l'ensemble des locataires de la résidence. Elle est leur interlocuteur légal représentatif vis-à-vis de GECINA.

*Pour être toujours plus efficace et encore plus représentative, l'Association a besoin de l'appui, de la contribution et de la participation du plus grand nombre d'entre vous : **Rejoignez vous aussi l'Association** grâce à une contribution financière modeste de **20 €** et un engagement en fonction de l'expertise de chacun!*

Une difficulté, une question sur l'immeuble? Rencontrez vos correspondants :

M. Thomas ABIKHALIL bat 2
Mme Béatrice RIEY bat 5

Mme Patricia LESIEUR bat 3
M. Jean-Louis MAURILLON bat 6

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU 10 RUE DU DOCTEUR ROUX

Par Mail : "10ruedudocteurroux@laposte.net" - Par courrier : Boîte aux lettres N°131, face à la loge du gardien